

Association Historique Saint Lazare

(Association « Loi 1901 »)

Hôtel de la Grande Loge de France
Château St Antoine, 10 bd Jules Sébastianelli
13011 Marseille

Marseille, le 08/02/2025

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 02/04/2025 à 19h30

qui s'est tenu au siège de l'Association, adresse ci-dessus

Ordre du jour :

- 1. Désignation d'un président de séance et d'un secrétaire** : sont désignés
Président Mr Nour et secrétaire Mr Migozzi. Le quorum étant largement atteint, le
Président ouvre l'AGO.
- 2. Rapport d'activité du secrétaire de l'Association** : ci-joint en annexe
- 3. Rapport financier de l'Association par le trésorier.** Approbation des comptes.
Quitus au trésorier : rapport ci-joint en annexe. Quitus est donné au Trésorier
sortant Mr Ménard. Après écoute de l'arrêté des comptes au 31/12/2024, quitus est
donné au nouveau trésorier Mr Meiffren.
- 4. Attribution ou non d'un don pour une œuvre de bienfaisance** : il a été
décidé de proposer, à l'unanimité, d'allouer 500 € à la compagne du regretté
Mr Jean Paul ROUZAUD car elle se retrouve en difficulté par suite de son
décès. Diverses autres Associations ont accepté de compléter cette aide pour
une somme totale de 3500€.
- 5. Propositions visant à baisser les frais divers d'admission dans
l'association. Vote du montant de la cotisation annuelle et vote du budget
prévisionnel :**
Il est rappelé nos charges fixes actuelles : 42€ pour le CDU, 40€ de location
GLDF et 35€ de redevance provinciale, soit un total de 117€.
Pour équilibrer les comptes de l'Association, il a été décidé, à l'unanimité, de
proposer un rattrapage des cotisations des membres associés de 85 à 117€.
Les cotisations des membres actifs restant inchangées à 135€.
Il a été aussi décidé de proposer la suppression des participations financières

pour les admissions ce qui rabaisse le cout total des admissions et vestitions
comme suit :

140€ pour un membre associé MESA (au lieu de 240€)

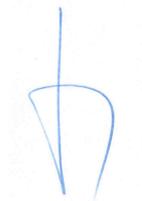
186 pour un membre actif DN (au lieu de 336€)

433€ pour un membre actif CBCS (au lieu de 633€)

6. **Approbation du rapport moral du président** : approuvé

7. **Questions diverses mineures** : aucune

Monsieur Laurent Migozzi
Secrétaire de l'Association



A la Gloire du Grand Architecte de l'Univers

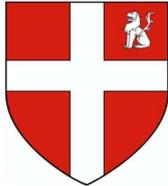


Ordre Intérieur du Régime Écossais
Rectifié

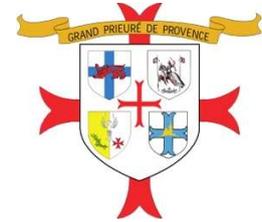


Province d'Auvergne

Grand Prieuré de Provence



PRÉFECTURE de Notre Dame de la
Garde



Chancellerie Préfectorale

TRCP
Christian i.o. eques Cor Fidelem

Marseille le, dimanche 02 février 2025

Rapport du chancelier Préfectoral

Ce rapport sera celui du secrétaire de l'association historique Saint Lazare, et du Chancelier de la Préfecture Notre Dame de la Garde.

Après deux années de d'existence ; il est bon de noter la vivacité de nos effectifs. Nous sommes partis à 26, et à fin 2024 nous étions 33 membres.

d	
M	

Trois départs courant de l'année passée, et trois nouvelles pierres durant cette même période.

Un MESA entré en 2024 a démissionné sur l'année (Alain MUCCHIELLI)

Un Digne Novice a été reçu, et trois Chevaliers ont été armés

Les établissements de la préfecture sont ainsi composés :

REPARTITION DES COMMANDERIES PAR GRADE				
		r		r
M				
	11	10	12	33

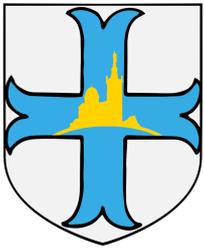
M d

Je suis fier et heureux d'être dans notre Ordre et particulièrement au sein de la Préfecture Notre Dame de la Garde.

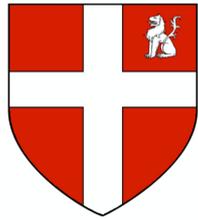
Je nous souhaite une belle et agréable poursuite de nos Travaux

le R.:C.: Chancelier Préfectoral, Lionel i.o. eques spem auro pentagram.





A la Gloire du Grand Architecte de l'Univers
Régime Ecossais Rectifié



T.R.C.P.
Christian i.o. eques Cor Fidelem

Province d'Auvergne - Opéra
Grand Prieuré de Provence
Préfecture Notre Dame de la Garde
Trésorerie Préfectorale



RAPPORT DU TRESORIER SUR L'EXERCICE 2024

Ce rapport est commun pour l'Association Historique Saint Lazare et la Préfecture Notre Dame de la Garde.

L'année 2024 a été marquée un changement de Trésorier tant pour la Préfecture que pour l'Association Historique Saint Lazare.

Recettes :

Capitations : 3 987,00 €

Dotations et/ou dons : 275,00 €

Encaissements de frais de réception et vestition : 2 337,70 €

Divers : 37,50 €

Tronc des aumônes : 340,75 €

Dépenses :

Location Temple GLDF et frais CDU : 2701,00 €

Achats Décors / Matériel / Vestition : 1 389,99 €

Divers (Etrences, Couronne fleur,) : 530,00 €

Capitation à recevoir : 85,00 €

Solde bancaire au 31/12/2024 : 5 958,96 € incluant 508,25 € de Tronc des Aumônes.

Par mandatement du T.R.C.P. i.o. eques Cor Fidelem
Philippe i.o. eques spei fideique
Trésorier de la Préfecture Notre Dame de la Garde
Et de l'Association Historique Saint Lazare

